

COMPAGNIE DU TRAMWAY DE BÔNE À LA CALLE ET EXTENSIONS (groupe Laborie)

LE GROUPE LABORIE
demophile1.free.fr/texteADD.pdf

Il fut créé à la fin du XIX^e siècle par deux ingénieurs, Émile Tite Teillet-Laborie, originaire de St-Avit (Dordogne), et Arthur Guillaume Laborie, sans lien de parenté malgré leur raison sociale Laborie frères.

À la mort d'Émile (1912), la succession fut assurée par sa veuve, épaulée par son gendre, Marcel Ferembach, fils d'un associé d'Émile, puis (1919) son fils, Jean Teillet Laborie.

Le groupe exploitait les lignes à voie étroite d'Andelot-Levier, dans le Jura et le Doubs (1898), de Cormeilles à Glos-Monfort dans le Calvados et l'Eure (1899), le Bône-La Calle, Ouville-Motteville et Gueures-Clères en Seine-Maritime (1912-1913) auxquelles s'en ajoutèrent quelques autres dans les parages.

Les lignes de la Seine-Inférieure furent rachetées par le département en 1925, celle du Bône-La Calle par les Chemins de fer algériens en 1926-1928, la dernière ligne de l'Eure ferma en 1946 et celles du Doubs furent reprises en régie en 1950.

S.A., 1900.

AU CONSEIL SUPÉRIEUR
(Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie, 29 mai 1904)

.....
Sur rapport de M. Mattei, le conseil adopte les chiffres votés par les Délégations financières pour les subventions à accorder à certaines lignes de chemins de fer d'intérêt local : 56.000 francs pour la ligne de Dellys à Boghni ; 85.000 francs pour la ligne de La Calle à Bône ; 21.930 francs pour la ligne d'Aïn-Mokra à Saint-Charles et 4.500 francs pour celle d'Adélia à Miliana.

Avis de mariage
(Le Figaro, 26 novembre 1906)

M. Marcel-Marie Ferembach¹, ingénieur, et Mlle Marie-Germaine Teillet-Laborie

CARNET DE LA SEMAINE
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 8 février 1908)

Nous apprenons le prochain mariage, à Philippeville, de M. Léon Montaldo, chef de comptabilité du Bône-La Calle, avec Mlle Louise Maurin.

CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS D'ALGÉRIE
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 21 mai 1908)

Résultats comparés des recettes 1^{er} semestre 1907 et 1906
Tramways Bône-La-Calle. — 104.753 francs en 1907, contre 110.624 fr. en 1906.

Chemins de fer d'intérêt local et tramways en Algérie
(*L'Écho d'Alger*, 21 avril 1912)

Le tramway de La Calle à Bone, sur 88 kilomètres, fait 85.186 fr. de recettes contre 99.099 de dépenses, soit un déficit de 13.913 fr. couvert par la garantie de la colonie.

Distinctions honorifiques
(*Le Journal officiel de la République française*, 30 avril 1912)
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 5 mai 1912)

L'Officiel vient de publier une liste de distinctions honorifiques parmi lesquelles nous avons eu déjà le plaisir de citer et féliciter quelques titulaires.

Nous sommes heureux, pour compléter nos premières informations, de relever, sur celle liste, les noms suivants :

MM. Doux (Raoul-Jean-François-Eugène), directeur de l'exploitation du railway Bône-La Calle...

AGRANDISSEMENT DU PORT DE BONE
ET EMBELLISSEMENT DE LA VILLE
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 14 février 1914)

[...] En reculant de 130 mètres la limite du domaine maritime, par suite du déplacement du quai Ouest, la Chambre de commerce deviendra propriétaire, dans la plus belle partie de la ville, c'est-à-dire à l'endroit où les terrains ont le plus de valeur, d'une parcelle contenant 28,000 mètres carrés et représentant une valeur d'environ 3 millions de francs.

¹ La famille Ferembach animait une importante menuiserie rue St-Ferdinand aux Ternes à Paris dont on trouve trace dès les débuts de la III^e République (*Le Journal des débats*, 21 août 1872). Louis Ferembach, entrepreneur de menuiserie, deux grands prix à l'exposition de Londres, chevalier de la Légion d'honneur (1910). Incendie (1^{er} juin 1914).

Sur ce terrain, il sera, facile d'édifier en bordure du cours prolongé, la gare du Bône-Guelma et, en face, séparée de la précédente, par la route nationale, celle commune au Bône-Saint-Charles et au Bône-La Calle.

Cet emplacement me paraît être préférable à celui prévu par M. Souleyre à proximité de l'usine élévatoire.

Les gares pourront ainsi être réunies entre elles par des passages souterrains suivant le procédé actuellement généralisé dans toutes les installations modernes analogues. Grâce à ce genre de communications, les voyageurs, les chargeurs et le personnel des trois compagnies pourront circuler facilement d'une gare à l'autre, et effectuer leurs opérations sans avoir à traverser une voie laissée libre au charroi et à la circulation publique.

A proximité de ces gares, nous réserverons un emplacement pour l'édification d'un confortable hôtel Terminus dont je vais vous signaler l'utilité. [...]

Grands Travaux publics en Algérie.
Programme définitif adopté par les Délégations financières
(*Le Journal général de l'Algérie et de la Tunisie*, 16 décembre 1920)

Dans le département de Constantine.

La Commission a également envisagé l'intérêt qui s'attachait à la transformation en voie large, après rachat des lignes d'intérêt local Saint-Charles-Bône et Bône-La Calle, avec prolongement jusqu'à la frontière tunisienne pour être soudée à la ligne en voie large Tunis-Bizerte-Mateur-Tabarka, dépense 10.000.000

(*Les Annales coloniales*, 9 octobre 1922)

Le conseil général de Constantine s'est occupé de la ligne Bône-La Calle

COMPAGNIE DU TRAMWAY DE BÔNE À LA CALLE ET EXTENSIONS
S.A. au capital de 0,6 MF.
Siège social : Paris, 69, av. de la Grande-Armée
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 158)

Conseil d'administration

Laborie (Jean), 3, r. du Midi, Neuilly-sur-Seine ; pdt ;
Bardon (Albert), à Sarlat ;
Laborie ([Mme] Émile), 1, r. Villaret-de-Joyeuse, Paris ;
Bernard (Albert), 54 bis, r. Michel-Ange, Paris ;
Bonnell (Georges)[Cie algérienne], 48, bd Émile-Augier, Paris ;
Ferembach (Marcel), 1, r. de l'École-de-Mars, à Neuilly-sur-Seine.

Commissaire aux comptes

Charlot (Albert), 18, r. Gounod, à Saint-Cloud.

Objet. — L'exécution et l'expl. du tramway de La Calle à Bône, d'une longueur totale

de 88 km, ainsi que ttes lignes ferrées ou prolongements dt la sté pourra obtenir la concession ds le département de Constantine et ds la Régence de Tunis, à condition que l'intérêt des capitaux nécessaires à l'exécution des lignes concédées soit garanti comme p. la concession qui fait l'objet de la sté formée, sauf dérogation votée par une A.G.E. d'actionnaires spécialement convoquée à ce sujet.

Capital social. — 0,6 MF en 1.200 act. de 500 fr. entièrement libérées.

Obligations. — Émission de 1.301 actions de 500 fr. 4 % amortissables au pair en 59 ans à dater de 1904.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 4 % d'intérêt aux act. ; sur le surplus : 15 % au conseil ; 15 % à la disposition de l'ass. ; 70 % aux act.

L'amortissement des act. n'est pas prévu, le département devant verser 1,2 MF à la Cie en fin de concession.

Courrier de la Tunisie
Vie économique
(*Les Annales coloniales*, 3 avril 1923)

M. Barris, maire et délégué financier de La Calle, a obtenu la transformation en voie large du tramway à voie étroite de Bône à La Calle ainsi que le prolongement de la voie ferrée entre La Calle et la frontière tunisienne, ainsi que la liaison téléphonique avec Tabarka et Aïn-Draham. Il voudrait encore assurer à La Calle le concours d'une entreprise de transports par autos qui mettrait en communication Bône-La Calle et Tabarka.

Annuaire industriel, 1925 :

Ferembach (Marcel), 1, r. de l'École-de-Mars, Neuilly-sur-Seine, T. Wagram 89-53. — E. C. P. Entrepreneur de menuiserie, Maison L. Ferembach et ses fils, 27, r. du Pont, Neuilly-sur-Seine, T. Wagram 02-73. — Antérieurement : ingénieur aux études et à la construction, puis directeur des réseaux du groupe L. Laborie, voies de 1 m. Siège social : 69, av. de la Grande-Armée, Paris.

COMPAGNIE DU TRAMWAY DE BÔNE À LA CALLE ET EXTENSIONS
S.A. au capital de 0,6 MF.
Siège social : Paris, 69, av. de la Grande-Armée
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 147-148)

Conseil d'administration

LABORIE (Jean), 3, r. du Midi, Neuilly-sur-Seine ; pdt ;
MARTIN (Alexandre), 88, av. des Ternes, Paris ;
LABORIE (Mme Émile), 1, r. Villaret-de-Joyeuse, Paris ;
BERNARD (Albert), 54 bis, r. Michel-Ange, Paris ;
BONNELL (Georges)[Cie algérienne], 48, bd Émile-Augier, Paris ;

Commissaire aux comptes

CHARLOT (Albert), 18, r. Gounod, à Saint-Cloud.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925

ACTIF	
Compte de premier établissement	4.199.477 10
Travaux suppl.	174.207 99
Cautionnement de concession	10.000 00
Approvisionnements	172.148 64
Droits sur titres à récupérer	4.539 43
Département de Constantine	317.636 09
Débiteurs divers	163.964 09
Caisse et banque	27.740 62
Comptes d'ordre débiteurs	46.050 75
	<u>5.115.764 71</u>
PASSIF	
Capital	600.000 00
Obligations	599.951 20
Subventions, département de Constantine	3.112.500 00
Réserve légale et fonds spécial de prévoyance	138.179 75
Fonds de renouvellement	143.135 30
Fonds d'amortissement premier établissement § 3	25.000 00
Coupons à payer	2.673 07
Obligations à rembourser	5.447 20
Créditeurs divers	390.815 82
Comptes d'ordre créditeurs	46.050 75
Profits et pertes	52.011 62
	<u>5.115.764 71</u>

PROFITS ET PERTES 1925

DÉBIT	
Dépenses d'expl. et frais gnx	1.290.014 55
Dépenses diverses	27.626 64
Interêts et amortissement des oblig.	28520 00
Prime de gestion du personnel	20.000 00
Amortissement premier établissement § 3	10.000 00
	<u>1.376.161 19</u>
CRÉDIT	
Recettes d'expl.	1.257.601 39
Intérêts, commissions et divers	5.480 96
Annuité du département	55.721 10
Garantie d'expl.	83.089 68
Total du crédit	<u>1.401.893 23</u>
Report du débit	<u>1.376.161 19</u>
Résultat de l'ex.	25.782 07
Report précédent	26.279 55
Solde créditeur au 31/12/1925	52.011 62

Le Tarf
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 1^{er} septembre 1928)

Le Tarf, le charmant et pittoresque petit centre qui se dresse à environ 22 kilomètres de La Calle, a une population de 388 habitants dont 250 de nationalité française.

Situé sur la route n° 12 de Bône à La Calle et Aïn-Draham, desservi par le tramway à vapeur Bône-La Calle, et à proximité du port de cette dernière localité, Le Tarf est appelé à prendre encore plus d'extension si les efforts tentés dans ce sens par M. Hybram, que la faveur populaire a placé à la tête du centre, se poursuivent toujours avec la même intensité.

L'agriculture est largement représentée par des colons dont quelques-uns sont des descendants des pionniers de la conquête, MM. Allamand ; Leca ; Maguin ; Audouard ; Rairet ; Cauquil ; De Chance! ; Vincent ; Contant ; Gasnier ; Ailloud.

(Les Annales coloniales, 29 octobre 1928)

Une mesure préliminaire récente a déjà été prise avec le rachat par l'État algérien des lignes à voie étroite Bône-Saint-Charles et Bône-La Calle qui, incorporées dans le réseau algérien, vont être transformées en lignes à voie large

(Le Journal des finances, 2 décembre 1932)

1^{er} décembre : Tramways de Bône à La Calle : 2^e répartition : 300 au nominatif, 300 fr. au porteur